

Normes et modalités¹ en évaluation des apprentissages (Encadrement local)

Année scolaire : 2026-2027



Entrée en vigueur : 31 août 2026

¹ ce qui conduit les acteurs des milieux scolaires à déterminer ce qu'ils doivent faire pour que la vision de l'évaluation préconisée par le Ministère imprègne les pratiques éducatives de l'école et qui mérite d'être discuté et partagé entre collègues, avec les parents et les élèves

1. CONTEXTE



Le renouvellement de l'encadrement local en évaluation des apprentissages s'inscrit sous le signe de la concertation entre le centre de services scolaire et les écoles, d'abord par souci d'efficacité et, ensuite, en vue d'accroître l'harmonisation entre les choix relatifs à l'évaluation. ([MEQ, 2005](#))

À l'école de la Montée, nous établissons notre cadre en évaluation des apprentissages en considérant nos valeurs qui teignent nos actions : bienveillance, entraide, communication. Nous croyons que le bien-être de l'élève et la progression de ses apprentissages doivent être au centre de nos décisions pédagogiques. Comme il est l'élève de tous, la cohérence entre les enseignants de tous les niveaux doit guider nos pratiques évaluatives comme toutes les autres.

Normes et modalités en évaluation des apprentissages

Résumé / orientations principales



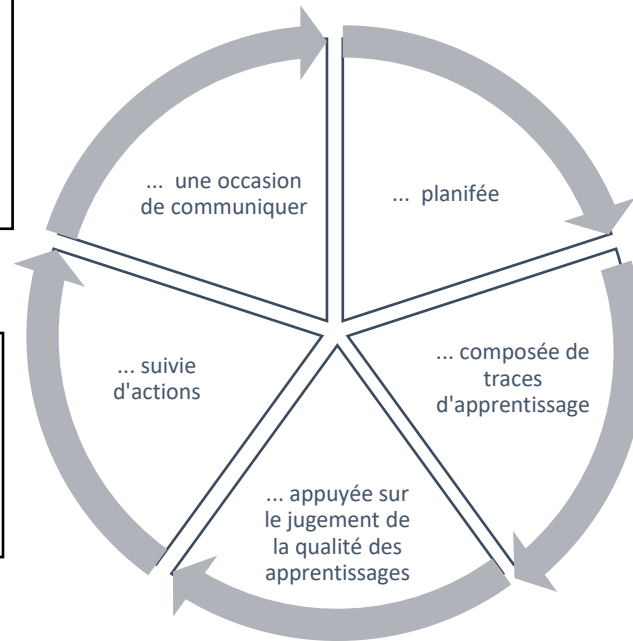
Date : Année 2026-2027



Dans notre école, l'évaluation des apprentissages

Les enseignants maintiennent une communication régulière avec les parents tout au long de l'année, notamment au sujet des comportements, des apprentissages et des défis rencontrés par les élèves. Ils transmettent également les tâches réalisées, en utilisant diverses formes de communication selon leurs préférences professionnelles.

L'enseignant engage l'élève dans ses apprentissages en l'informant de son cheminement, de ses forces et de ses défis. Le soutien offert à l'élève est déterminé en collaboration avec les différents intervenants.



La planification de l'évaluation est une responsabilité collective de l'équipe-école, réalisée dans le respect des encadrements légaux. Les enseignants organisent celle-ci en diversifiant les stratégies d'évaluation pour l'ensemble des élèves, tout au long de leurs apprentissages.

Tout au long de l'année, les enseignants consignent des observations, récoltent des productions d'élèves et analysent leurs interactions pour obtenir une vision plus précise de leurs apprentissages.

L'enseignant analyse les situations d'apprentissage en s'appuyant sur son expertise, ses connaissances et des preuves concrètes, afin de prendre des décisions pédagogiques et évaluatives éclairées et cohérentes.

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire. Nous vous rappelons également les communications officielles que vous recevrez durant l'année.

Communications officielles de l'année

Première communication écrite	Une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant vous sera envoyé au plus tard le 15 octobre 2026.
Premier bulletin	<p>Le premier bulletin sera disponible sur Mozaïk à compter du 20 novembre 2026. Ce bulletin couvrira la période du 31 août 2026 au 13 novembre 2026 et comptera pour <u>20% du résultat final de l'année. (remise du bulletin au plus tard le 20 nov)</u></p> <p>Une rencontre de parents est prévue le 26 novembre 2026 pour l'ensemble des parents.</p>
Deuxième bulletin	<p>Le second bulletin sera disponible sur Mozaïk à compter du 24 février 2027. Ce bulletin couvrira la période du 16 novembre 2026 au 18 février 2027 et comptera pour <u>20% du résultat final de l'année. (remise du bulletin au plus tard le 24 février)</u></p> <p>Une rencontre de parents est prévue pour les parents dont les enfants éprouvent des difficultés au niveau de l'apprentissage ou du comportement le 25 février 2027.</p>
Troisième bulletin	Le troisième bulletin sera disponible sur Mozaïk à compter du 30 juin 2027. Ce bulletin couvrira la période s'échelonnant du 22 février 2027 au 23 juin 2027 et comptera pour <u>60% du résultat final de l'année. (remise du bulletin au plus tard le 30 juin)</u>

Principales évaluations

De façon régulière pendant l'année, le développement des compétences ainsi que les connaissances acquises seront évalués par différents moyens (situations d'évaluations, projets, entrevues, etc.). À la fin de chaque étape, les élèves seront évalués dans les disciplines tel qu'indiqué dans les tableaux suivants.

Épreuves obligatoires du Ministère de l'Éducation (MEQ)

• **Fin du 2^e cycle (4^e année) :**

- Les épreuves obligatoires du MEQ en français seront administrées à la fin de l'année scolaire. Celles-ci compteront pour **20% du résultat final**.

• **Fin du 3^e cycle (6^e année) :**

- Les épreuves obligatoires du MEQ en français et en mathématiques seront administrées à la fin de l'année scolaire. Celles-ci compteront pour **20% du résultat final**.

Épreuves obligatoires du Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD)

• **Fin du 1^{er} cycle (2^e année) :**

- Les épreuves du Centre de services scolaire des Draveurs en lecture seront administrées à la fin de l'année scolaire. Celles-ci compteront pour 20% de la 3^e étape.

• **Fin du 2^e cycle (4^e année) :**

- Les épreuves du Centre de services scolaire des Draveurs en mathématiques seront administrées à la fin de l'année scolaire. Celles-ci compteront pour 20% de la 3^e étape.

Commentaires sur les apprentissages

Les matières suivantes seront évaluées à toutes les étapes : français et mathématiques. Dans chacune de ces matières, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, etc.

Communication des résultats :

L'enseignant est responsable de l'évaluation de ses élèves. Il assure un suivi auprès des parents et des élèves qui en font la demande.

1. L'enseignant communique les résultats d'évaluation selon les modalités convenues en début d'année avec ses collègues.
2. L'enseignant informe les parents, en début d'année, du *meilleur moyen pour les joindre lorsqu'ils* ont des questions ou des besoins de clarification dans les jours suivants la prise de connaissance des résultats.

3. L'école met à la disposition des parents et des élèves un formulaire de demande officielle de révision de résultat sur son site Internet et en version papier au secrétariat afin que ceux-ci puissent faire une demande formelle de révision d'un résultat à la direction (réf. Règlement du ministre en application de l'art. 96.15 de la LIP).

Il est à noter que les informations contenues dans ce document ne s'appliquent pas aux élèves qui ont besoin de modifications à leur programme et qui sont consignées au plan d'intervention. Pour toute autre information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Préscolaire

Compétences	Résultats inscrits au bulletin Séquence d'évaluation		
	1	2	3
Accroître son développement physique et moteur.	✓		✓
Construire sa conscience de soi.	✓		✓
Vivre des relations harmonieuses avec les autres.	✓		✓
Communiquer à l'oral et à l'écrit.		✓	✓
Découvrir le monde qui l'entoure.		✓	✓

1^{er} cycle

			Résultat inscrit au bulletin		
			1re étape (20%)	2e étape (20%)	3e étape (60%)
Français, langue d'enseignement	Lire	50%	✓ (2 ^e année seulement)	✓	✓
	Écrire	30%		✓	✓
	Communiquer oralement	20%	✓ (1 ^{re} année seulement)	✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème	20%		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique	80%	✓	✓	✓
Anglais 1 ^{er} cycle	Comprendre des textes entendus	60%		✓	✓
	Communiquer oralement	40%		✓	✓
Musique	Créer et interpréter une œuvre	70%		✓	✓
	Apprécier une œuvre	30%		✓	✓
Éducation physique et à la santé (tous)		100%	✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise		100%		✓	✓
Arts plastiques	Créer	100%		✓	
	Apprécier	100%			✓

2^e cycle

Disciplines			Résultat inscrit au bulletin		
			1re étape (20%)	2e étape (20%)	3e étape (60%)
Français, langue d'enseignement	Lire	50%		✓	✓
	Écrire	30%	✓		✓
	Communiquer oralement	20%		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème	30%		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique	70%	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais	50%	✓		✓
	Comprendre des textes lus et entendus	35%		✓	✓
	Écrire des textes	15%		✓	✓
Musique	Créer et interpréter une œuvre	70%		✓	✓
	Apprécier une œuvre	30%		✓	✓
Science et technologie		100%		✓	✓
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		100%		✓	✓
Éducation physique et à la santé (tous)		100%	✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise		100%		✓	✓
Arts plastiques	Créer	100%		✓	
	Apprécier	100%			✓

3^e cycle

Disciplines			Résultat inscrit au bulletin		
			1re étape (20%)	2e étape (20%)	3e étape (60%)
Français, langue d'enseignement	Lire	40%	✓		✓
	Écrire	40%		✓	✓
	Communiquer oralement	20%		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème	30%		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique	70%	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais	45%	✓		✓
	Comprendre des textes lus et entendus	35%		✓	✓
	Écrire des textes	20%		✓	✓
Musique	Créer et interpréter une œuvre	70%		✓	✓
	Apprécier une œuvre	30%		✓	✓
Science et technologie		100%		✓	✓
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		100%	✓		✓
Éducation physique et à la santé (tous)		100%	✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise		100%		✓	✓
Arts plastiques	Créer	100%		✓	✓
	Apprécier	100%		✓	✓

Commentaires sur certaines compétences

	1 ^{er} cycle						2 ^e cycle						3 ^e cycle						
	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e année			6 ^e année			
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	
Autres compétences	Savoir communiquer															✓			
	Organiser son travail			✓			✓												
	Travailler en équipe									✓			✓						
	Exercer son jugement critique																		✓

De la classe au bulletin, pour l'école et les parents

DÉVELOPPEMENT de la compétence	Symboles pour LES ÉLÈVES (peuvent être utilisés sur les tâches quotidiennement)		DESCRIPTIF DE LA COMPÉTENCE	Résultat au bulletin
	Cibles	Cote par lettre (aussi MozaikPortail)		
Compétence marquée		A+	• Réalise les tâches de manière remarquable.	100%
		A	• Mobilise <u>efficacement</u> l'ensemble des ressources.	95%
		(A-)	Excellente compréhension des concepts. Excellente application des techniques. <i>Utilise efficacement ses stratégies, elles sont variées et pertinentes.</i>	90%
Compétence assurée		B+	• Réalise les tâches avec aisance.	85%
		B	• Mobilise l'ensemble des ressources.	80%
		(B-)	Manifeste une bonne compréhension des concepts. Applique correctement les techniques. <i>Utilise ses stratégies de façon efficace.</i>	75%
Compétence acceptable		C+	• Réalise l'essentiel des tâches.	69%
		C	• Mobilise les principales ressources.	65%
		(C-)	Manifeste une compréhension des principaux concepts. Applique les techniques nécessaires. <i>Utilise les stratégies apprises.</i>	60%
SEUIL DE RÉUSSITE				
Compétence peu développée		D+	• Réalise les tâches avec difficulté.	55%
		D	• Mobilise certaines ressources lorsqu'il est guidé.	50%
		(D-)	Manifeste une compréhension partielle ou irrégulière des concepts. Applique les techniques de façon souvent imprécises. <i>Utilise peu les stratégies.</i>	45%
Compétence très peu développée		(E+)	• Réalise partiellement les tâches ou nécessite une aide soutenue pour faire la tâche.	40%
		(E)	• Mobilise peu de ressources.	30%
		(E-)	Démontre peu la compréhension des concepts. Applique les techniques avec difficulté. <i>N'utilise pas les stratégies enseignées.</i>	20%

Les commentaires en italiques sont à titre indicatif, ils ne font pas partie des critères d'évaluation pour établir la note au bulletin (Voir les cadres d'évaluation des apprentissages du MEQ des différentes matières).